#

# Déclaration de candidature pour l'élection du conseil d'administration de 2023 au siège technique

|  | Nom de l’organisation et nature de ses activités. | Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. |
| --- | --- | --- |
|  | Brève description des raisons pour lesquelles l’organisation candidate souhaite devenir membre du Conseil d’administration de l’IITA et de la contribution qu’elle pense pouvoir apporter à ce poste.  | Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. |
|  | Brève présentation de l’engagement actif de l’organisation auprès de l’IITA et en faveur de la transparence à l’échelle mondiale. * Les organisations candidates doivent donner des exemples d’activités qu’elles ont entreprises : publication ou utilisation de données de l’IITA, plaidoyer en faveur de l’IITA, expertise mise au service de l’Initiative dans le cadre des groupes de travail ou par d’autres moyens.
* Les organisations candidates peuvent mentionner comment et à quel degré elles ont contribué à des processus et à des événements mondiaux dans ce domaine.
* Indiquez ici des liens vers des sites Internet ou des informations en ligne pertinentes témoignant de cet engagement.
 | Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. |
|  | Membre du personnel et suppléant représentant l’organisation.* Bien que le statut de membre du Conseil d’administration soit accordé à des organisations, il est important que le membre du personnel désigné possède une bonne connaissance de la politique et des procédures de l’IITA. Indiquez le nom et le poste du membre du personnel désigné et, le cas échéant, de son ou ses suppléant(s) au sein de l’organisation et décrivez brièvement leur expérience de l’IITA.
* Le temps que l’organisation devra consacrer aux activités du Conseil d’administration de l’IITA est appelé à varier tout au long de l’année et augmentera durant la période précédant les réunions de l’Assemblée des membres. Les candidats doivent prévoir de consacrer au minimum quatre semaines de travail par an aux travaux courants du Conseil, y compris les déplacements pour assister chaque année à deux rencontres en personne en plus de l’Assemblée des membres.
* Les organisations sont priées de confirmer qu’elles acceptent de mobiliser le membre du personnel ou son suppléant et de l’aider dans son travail, notamment en l’autorisant à assister à toutes les réunions virtuelles (quatre à six par an) et rencontres en personne du Conseil (deux par an), ainsi qu’à la réunion de l’Assemblée des membres (une par an).
 | Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. |
|  | Intérêt pour le poste de représentant technique.* Le représentant technique est censé coopérer avec la communauté de l’IITA et recevoir sa contribution technique par le biais des groupes de travail concernés, en lien avec la norme de l’IITA.
* Indiquez en quoi le candidat est qualifié pour donner son avis au Conseil sur des questions relatives à la norme de l’IITA.
* Les candidats sont tenus de signaler tout conflit d’intérêts potentiel quant à la conduite des activités du Conseil.
 | Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. |
|  | Engagement à assumer les responsabilités détaillées dans les Procédures opérationnelles permanentes.* L’organisation candidate doit confirmer son engagement à respecter l’ensemble des exigences énoncées dans les [Procédures opérationnelles permanentes de l’IITA](https://prod-iati-website.azureedge.net/prod-iati-website/documents/Proc%C3%A9dures_op%C3%A9rationnelles_permanentes_Document_de_suivi__R%C3%A9vision_7_mars_2020.pdf), notamment aux sections 3, 4 et 5, ainsi que dans le mandat additionnel des membres du Conseil d’administration, et à s’acquitter des tâches spécifiques définies par les membres relatives à la vision, à la mission, à l’orientation stratégique, au budget et aux finances de l’Initiative.
* En tant que représentants de l’ensemble de l’Assemblée des membres, les membres du Conseil d’administration sont tenus de consulter les organisations de leur catégorie sur certains sujets et doivent confirmer qu’ils sont disposés à mener ces consultations afin de solliciter d’autres opinions et d’autres avis si nécessaire.
 | Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. |
|  | Engagement à préserver la bonne santé financière de l’IITA pendant toute la durée du mandat au Conseil d’administration. * Il est important que les institutions qui représentent l’IITA aient démontré leur engagement en faveur de l’initiative. Les organisations candidates n’ayant pas encore obtenu le statut de membre et réglé leur cotisation doivent indiquer où elles en sont dans ce processus.
 | Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. |
|  | Respect du Code de conduite* Le membre du personnel désigné par l’organisation candidate doit signer le présent document et le renvoyer accompagné d’un exemplaire signé du Code de conduite attestant qu’il en comprend et accepte les termes.
 | Nom (EN MAJUSCULES) :Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.Signature autorisée : |